

# Cahier du propriétaire

Exemple



COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

3930, Louis-Pinard Bureau 206  
Trois-Rivières (Qc) G8Y 4L9

Tél. : (819) 375-8699

Courriel : [administration@zip2r.org](mailto:administration@zip2r.org)

Site internet : <http://www.zip2r.org>



# ÉQUIPE DE RÉALISATION

---



## **RECHERCHE ET RÉDACTION**

Sophie Lacoursière, géographe, Comité ZIP Les Deux Rives

## **CARTOGRAPHIE ET GÉOMATIQUE**

Catherine Leclerc, géographe, Comité ZIP Les Deux Rives

Sophie Lacoursière, géographe, Comité ZIP Les Deux Rives

## **ÉQUIPE TERRAIN ET PHOTOGRAPHIES**

Catherine Leclerc, géographe, Comité ZIP Les Deux Rives

Philippe Gamache, étudiant en géographie (stagiaire), Comité ZIP Les Deux Rives

Sophie Lacoursière, géographe, Comité ZIP Les Deux Rives

## **RÉVISION**

Mylène Vallée, directrice, Comité ZIP Les Deux Rives

Pascale Dombrowski, biologiste, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

Stéphane Campeau, professeur en géographie physique, département des sciences de l'environnement, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

# REMERCIEMENTS

---



## COLLABORATEURS

M. Yvan Magny, coordonnateur de l'aménagement du territoire, MRC des Chenaux

**Ce projet a été réalisé grâce à l'appui financier de la  
Fondation de la faune du Québec (FFQ) dans le cadre du  
Programme « *Protéger les habitats fauniques* ».**



# TABLE DES MATIÈRES



Équipe de réalisation .....	
Remerciements.....	ii
Table des matières .....	iii
Mise en situation .....	4
Les milieux humides .....	2
Qu'est-ce qu'un milieu humide ? .....	2
À quoi servent les milieux humides ? .....	2
Les faits saillants du plan de conservation .....	3
Localisation de votre terrain (périmètre de protection) .....	4
Que retrouve-t-on sur votre terrain ? .....	5
D'autres espèces intéressantes .....	7
Les indésirables .....	12
Fiche de terrain.....	15
Cartographie de certaines plantes observées .....	16
L'herbier aquatique et la faune .....	17
Quelques espèces de poissons pêchées.....	18
Le scarabée japonais .....	23
L'importance du bois mort .....	24
Que faire pour préserver vos richesses ? .....	25
D'autres recommandations... ..	26
Déclaration d'intention .....	27
Notes personnelles.....	28



## MISE EN SITUATION



En 2011-2012, le Comité ZIP Les Deux Rives a réalisé un plan de conservation des habitats fauniques du secteur de l'île Carignan et de l'île Valdor, identifié comme un site prioritaire à protéger par la Fondation de la faune du Québec. Les milieux humides de ces îles renferment une grande biodiversité, autant faunique que floristique.

Nous avons donc entrepris, à l'été 2013, un projet de conservation volontaire pour les résidents du secteur dont le terrain borde la zone de milieux humides à protéger. Ce projet s'est poursuivi jusqu'en 2015 et au total, 38 ententes de conservation volontaire ont été signées. Nous en sommes actuellement à la troisième phase du projet, soit la conservation de l'herbier aquatique bordant l'île Carignan. Votre terrain faisant partie du territoire ciblé, la portion en bordure de l'herbier aquatique a été visitée par notre équipe l'été dernier. Ainsi, un inventaire a été réalisé et un cahier du propriétaire personnalisé a été préparé spécialement pour vous !

À l'intérieur de ce document, vous trouverez de l'information sur les espèces inventoriées, une cartographie de votre terrain, la localisation de certaines espèces et les gestes à poser pour préserver les richesses que renferme votre propriété. Bien entendu, les espèces identifiées sont souvent présentes à plusieurs endroits différents, mais nous vous avons indiqué quelques endroits où nous les avons aperçues afin que vous puissiez les localiser à votre tour.

Ce cahier vous appartient, n'hésitez donc pas à vous en servir pour noter vos observations et à le transmettre à votre descendance...



## LES MILIEUX HUMIDES



### Qu'est-ce qu'un milieu humide ?

L'expression "milieu humide" couvre un large spectre d'écosystèmes, à savoir les étangs, les marais, les marécages, les tourbières et les eaux peu profondes. Ces écosystèmes constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation<sup>1</sup>. L'herbier aquatique de l'île Carignan est un milieu humide très important pour la faune.

#### HERBIER AQUATIQUE DE L'ÎLE CARIGNAN

Cette zone d'eaux peu profondes garnie de plantes aquatiques constitue un lieu de prédilection pour la ponte des poissons. En effet, plusieurs espèces de poissons utilisent les plantes comme substrat pour y déposer leurs œufs. La présence de larves d'insectes et de poissons constitue également une source importante de nourriture pour plusieurs espèces animales.

### À quoi servent les milieux humides ?

Les milieux humides procurent de nombreux et précieux avantages à l'ensemble de la société<sup>2</sup> :

- Ils filtrent notre eau et aident à fournir des sources d'eau saines et sûres ;
- Ils atténuent les effets des inondations, des sécheresses, des changements climatiques (puisque'ils ont le potentiel d'éliminer et de stocker les gaz à effet de serre de l'atmosphère terrestre) et de l'érosion ;
- Les milieux humides offrent une biodiversité exceptionnelle ;
- Ils offrent des occasions de loisir et d'apprentissage pour les gens de tout âge ;
- Ils procurent des habitats essentiels à près de 600 espèces fauniques au Canada ;
- Le tiers des espèces en péril du Canada dépendent des milieux humides pour la totalité ou une partie de leur cycle de vie ;
- Bien qu'ils occupent seulement 6 % de la surface de la Terre, les milieux humides retiennent deux fois plus de carbone que les forêts tropicales du monde.

<sup>1</sup> MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2016). *Milieux humides*. [En ligne] : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm> (Août 2016).

<sup>2</sup> CANARDS ILLIMITÉS CANADA (2015). *En apprendre plus sur les milieux humides*. [En ligne] : <http://www.canards.ca/en-apprendre-plus-sur-les-milieux-humides/> (Août 2016).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux humides sont l'un des écosystèmes les plus productifs de la planète ; ils sont également l'un des écosystèmes les plus menacés. Jusqu'à 70 % des milieux humides ont disparu dans les régions peuplées du Canada<sup>3</sup>.



« Si les forêts sont les poumons de la planète, les milieux humides en sont les reins... »

*Canards illimités Canada*

## LES FAITS SAILLANTS DU PLAN DE CONSERVATION

Le plan de conservation de ce secteur, disponible sur notre site internet, nous a permis de mieux connaître les enjeux et les pressions subies par le milieu et de délimiter un périmètre de protection (voir cartographie du périmètre de protection à la page suivante). Voici les faits saillants du plan de conservation :

- Présence d'importantes zones de marais et marécage (voir cartographie page suivante) ;
- Présence de nombreuses espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (voir définitions dans les encadrés<sup>4</sup>) ;
- Pressions subies par le milieu :
  - Proximité d'une zone habitée (circulation en véhicules tout-terrains) ;
  - Présence de plantes envahissantes ;
  - Assèchement progressif des milieux humides.

### Espèce menacée

Une espèce est menacée lorsque sa disparition est appréhendée.

### Espèce vulnérable

Une espèce est vulnérable lorsque sa survie est précaire même si sa disparition n'est pas appréhendée.

### Espèce susceptible d'être désignée

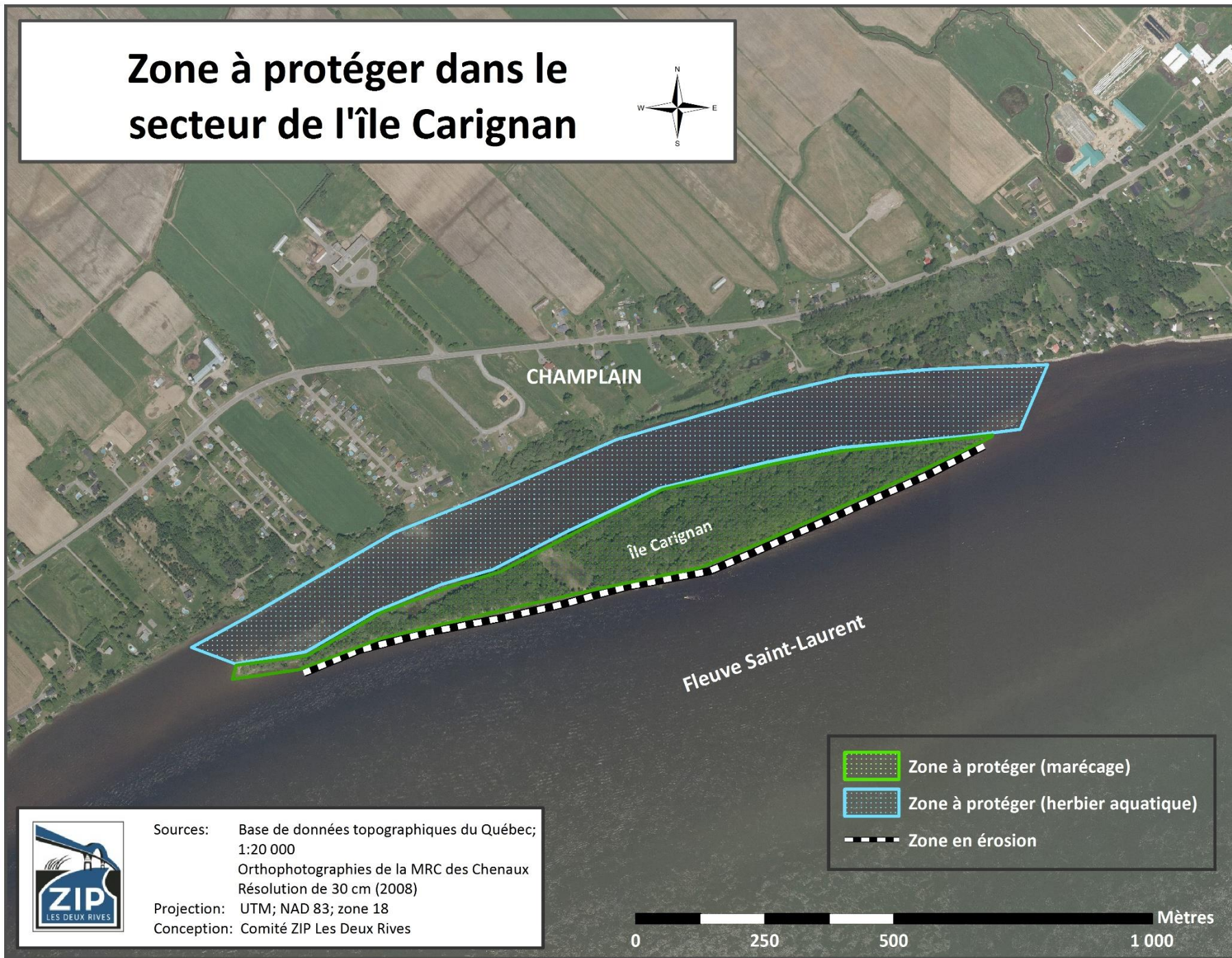
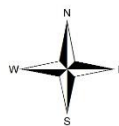
Une espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable lorsque l'information disponible suggère qu'elle est à risque et qu'elle requiert une attention particulière.

<sup>3</sup> CANARDS ILLIMITÉS CANADA (2015). *Idem*



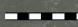
<sup>4</sup> MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2016) : *Espèces menacées ou vulnérables au Québec*. [En ligne] : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm> (Août 2016).



# Zone à protéger dans le secteur de l'île Carignan




Sources: Base de données topographiques du Québec;  
1:20 000  
Orthophotographies de la MRC des Chenaux  
Résolution de 30 cm (2008)  
Projection: UTM; NAD 83; zone 18  
Conception: Comité ZIP Les Deux Rives

-  Zone à protéger (marécage)
-  Zone à protéger (herbier aquatique)
-  Zone en érosion

0 250 500 1 000 Mètres

## QUE RETROUVE-T-ON SUR VOTRE TERRAIN ?



Les signes que vous retrouverez à côté de certaines espèces intéressantes ou particulières font référence à la cartographie de votre terrain en page 20. (ex : )

**Attention, il ne faut jamais consommer une plante que l'on ne connaît pas ou sur laquelle nous avons un doute. De plus, avant d'utiliser une plante comme remède, il est très important de bien se renseigner sur les doses à respecter et au besoin, consulter un spécialiste. Les informations comprises dans ce cahier sont à titre informatif seulement.**

La **menthe** du Canada (*Mentha canadensis*) est la seule menthe indigène d'Amérique du Nord. Bien qu'elle fasse d'excellentes infusions, la menthe sauvage est aussi utilisée par les Amérindiens pour soigner le rhume, la fièvre, les maux de tête ou même pour éloigner les insectes. Plusieurs autres espèces de menthe se trouvent au Québec et plus d'une ont été retrouvées dans votre secteur. La plupart sont comestibles et peuvent être utilisées pour aromatiser et agrémenter vos recettes.

Menthe



Deux espèces de **scutellaires** ont été retrouvées dans le secteur de l'île Carignan. Parmi celles-ci, la scutellaire latérflore (*Scutellaria lateriflora*) est une plante médicinale reconnue pour atténuer la douleur et calmer les spasmes. Elle est principalement utilisée en phytothérapie contre la fatigue nerveuse, l'insomnie, l'anxiété et le stress. Cette plante a de petites fleurs bleutées facilement reconnaissables.

Scutellaire à feuilles d'épilobe



Le **cerisier de Virginie** (*Prunus virginiana*), communément appelé « cerisier à grappes », est un petit arbre dont le fruit est mûr vers la mi-août. Comestible et d'assez bon goût, ce dernier laisse toutefois une sensation désagréable de bouche pâteuse. On peut le consommer avec du sel pour diminuer cet effet astringent.

Cerisier de Virginie



La **fougère à l'autruche** (*Matteuccia struthiopteris*), une espèce désignée vulnérable au prélèvement en 2005, est présente dans votre secteur. Bien qu'elle ne soit pas rare au Québec, cette espèce est sous surveillance puisqu'elle subit une pression importante au niveau du prélèvement de ses jeunes pousses. En effet, la crosse de fougère que l'on consomme, aussi appelée « tête de violon », provient de cette fougère. Il est donc dorénavant interdit de prélever plus de cinq spécimens entiers en milieu naturel (incluant la partie souterraine).

Fougère à l'autruche



## D'AUTRES ESPÈCES INTÉRESSANTES

L'**asclépiade commune** (*Asclepias syriaca*), une très belle fleur indigène du Québec, dégage un parfum puissant et agréable. Cette plante est très appréciée par plusieurs insectes, mais elle est particulièrement utile pour le papillon monarque. En effet, le monarque pond ses œufs sur l'asclépiade. Les chenilles s'en nourrissent et puisque l'asclépiade est vénéneuse, les papillons le deviennent à leur tour et sont donc protégés des éventuels prédateurs<sup>6</sup>.

Asclépiade et monarque



L'**amphicarpe bractéolée** (*Amphicarpa bracteata*) est une plante grimpante, dans la famille des légumineuses ou fabacées, à longue tige très souple qui s'enroule avec tant de fermeté aux autres plantes et arbustes qu'elle finit par les étouffer. Ses fruits ressemblent à de petits pois mange-tout. Elle produit également des fleurs souterraines qui font des graines et qui sont très appréciées des marmottes, d'où son nom anglais « Hog peanut ».

Amphicarpe bractéolée



<sup>6</sup> RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION SUR LE PATRIMOINE (1999). *Tout sur le monarque*. [En ligne]: <http://www.museevirtuel.ca> (Octobre 2015).

L'**angélique noire-pourprée** (*Angelica atropurpurea*) est une plante indigène de taille impressionnante. Elle peut en effet atteindre 2 mètres de haut. L'angélique possède plusieurs propriétés intéressantes et elle est utilisée en médecine, en confiserie et en parfumerie. De plus, sa floraison attire grand nombre d'abeilles, de papillons et autres insectes pollinisateurs.

Angélique noire-pourprée



### À NE PAS CONFONDRE...

La berce du Caucase est une espèce exotique envahissante qui mesure entre 2 et 5 mètres. C'est une plante toxique qui présente des risques importants pour la santé humaine. Ses feuilles sont beaucoup plus larges que celles de l'angélique et sa tige est verte, parsemée de taches rouge foncé, contrairement à la tige de l'angélique qui est entièrement pourpre.

Berce du Caucase



Apios d'Amérique

L'**apios d'Amérique** (*Apios americana*) est une légumineuse aux fleurs particulières et dont les tubercules (bulbes souterrains) étaient très prisés par les premiers colons européens. Non seulement ils sont comestibles, mais ils sont également trois fois plus riches en protéines que la pomme de terre. Cependant, puisque les tubercules nécessitent trois ans avant de parvenir à maturité, la culture de la pomme de terre demeure plus productive.



Le **lotier** (*Lotus corniculatus*) est une vivace de petite taille dotée de fleurs jaunes facilement reconnaissables. Il est utilisé pour traiter les troubles du sommeil d'origine nerveuse et les états anxio-dépressifs légers. Le lotier est très important pour les insectes. En effet, plusieurs chenilles s'en nourrissent et les abeilles l'apprécient particulièrement.

Lotier corniculé



Le **cornouiller stolonifère** est un arbuste aux tiges rougeâtres qui est très répandu au Québec. Ses fruits blancs ou bleuâtres et globuleux sont particulièrement appréciés des oiseaux ainsi que de plusieurs mammifères. Ses fruits peuvent persister sur les branches jusqu'en décembre, ce qui en fait une nourriture recherchée par ces temps plus difficiles. Selon la *Flore laurentienne*, le cornouiller était très utilisé comme vermifuge à l'époque et les Amérindiens s'en servaient comme « bois de calumet ». En effet, certaines parties du cornouiller étaient mélangées à du tabac et fumées lors des événements sacrés.

Cornouiller stolonifère



L'**onoclée sensible** (*Onoclea sensibilis*) est une fougère commune et répandue dans les milieux humides. La *Flore laurentienne* indique que son nom serait fondé sur une ancienne croyance selon laquelle la fronde (feuille de la fougère) de l'onoclée sensible se fane au toucher de la main humaine.

Onoclée sensible



Les jolis petits fruits rouges de la **morelle douce-amère** (*Solanum dulcamara*), bien que très attrayants et consommés par certains oiseaux, sont **toxiques** pour les humains. La consommation de baies vertes peut causer de sévères intoxications pouvant causer la mort, particulièrement chez les jeunes enfants. L'ingestion de fruits verts par des enfants devrait être considérée comme une urgence médicale. Les intoxications associées à l'ingestion de baies rouges et mûres seraient beaucoup moins sévères<sup>7</sup>.

Morelle douce-amère



L'**impatiente du cap** (*Impatiens capensis*) est une plante indigène très répandue au Québec. Son fruit, qui se gonfle à maturité, explose lorsqu'on le presse légèrement et les graines sont ainsi propulsées à plusieurs centimètres de la plante. Les tiges sont remplies d'un suc qui peut être utilisé pour guérir les effets de l'herbe à puce et de l'ortie du Canada.

Impatiente du cap



Tussilage

Le **tussilage** (*Tussilago farfara*) ou «pas d'âne» est reconnu pour ses propriétés médicinales. Cette plante commune, qui semble quelque peu banale, serait reconnue pour être un remède naturel. Le tussilage serait efficace pour les infections des voies respiratoires, comme antibactérien et comme anti-inflammatoire. Ses fleurs jaunes et printanières, ressemblant un peu à celles du pissenlit, peuvent être infusées pour diminuer les effets de la toux.



<sup>7</sup> FLEURS SAUVAGES DU QUÉBEC (2016). *Morelle douce-amère*. [En ligne]: <http://www.fleursduquebec.com/encyclopedie/1788-morelle-douce-amere.html> (Août 2016).

Attention, ça pique ! L'**ortie du Canada** (*Laportea canadensis*) possède en effet des poils urticants qui provoquent une sensation de brûlure et des démangeaisons intenses lorsqu'elle entre en contact avec la peau. Heureusement, ces effets désagréables sont temporaires et inoffensifs. Certains l'utilisent même pour soigner l'arthrite et les rhumatismes. On lui reconnaît aussi plusieurs vertus lorsque consommée. En effet, une fois bouillis, les poils sont neutralisés et on peut l'utiliser à plusieurs sauces !

**Ortie du Canada**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le vice-roi est un papillon que l'on confond souvent avec le monarque. En effet, il imite très bien le papillon monarque, mais il est plus petit. Le monarque étant vénéneux, le vice-roi, qui lui ne l'est pas, pratique le mimétisme pour se protéger de ses prédateurs. Il se distingue par sa ligne noire parallèle au bord extérieur de l'aile du bas.





## LES INDÉSIRABLES

Quatre espèces exotiques envahissantes ont été aperçues sur votre propriété, soit la **salicaire pourpre**, l'**alpiste roseau**, le **butome à ombelle** et l'**hydrocharide grenouillette**.

La **salicaire pourpre** (*Lythrum salicaria*) est une plante originaire d'Europe et d'Asie qui a été introduite accidentellement au Canada par les eaux de ballast d'un navire européen au début du 19<sup>e</sup> siècle. Elle a déjà été disponible dans certains centres jardins, mais aujourd'hui, son caractère envahissant est mieux connu.

### QU'EST-CE QU'UNE PLANTE ENVAHISSANTE ?

C'est une plante qui provient généralement d'un autre continent ou d'un autre pays et qui se propage rapidement dans son nouvel environnement, souvent au détriment des espèces indigènes.

L'introduction de ces plantes peut être volontaire, par exemple à des fins horticoles, alimentaires ou médicinales, ou elle peut être accidentelle, par exemple par les eaux de ballasts des navires<sup>8</sup>.

### Comment reconnaître la salicaire pourpre ?

Il s'agit d'une plante dont les fleurs rose pourpré sont disposées en épi au bout des tiges. La tige est ligneuse et carrée. Les feuilles sont poilues et les nervures ne touchent jamais à l'extrémité de la feuille.

Salicaire pourpre



<sup>8</sup> UNION SAINT-LAURENT GRANDS LACS (2012). *Plantes exotiques envahissantes à surveiller*. [En ligne]: <http://www.glu.org/fr> (Mars 2012).

L'**alpiste roseau** (*Phalaris Arundinacea*) est une vivace qui prolifère dans les milieux humides et qui est largement répandue le long du fleuve Saint-Laurent. Cette plante vigoureuse forme des colonies denses et laisse peu de place aux autres plantes. En effet, l'alpiste roseau s'installe dans les zones humides au détriment des plantes indigènes, comme par exemple les quenouilles. Or, les quenouilles sont beaucoup plus efficaces pour prévenir l'érosion des sols, de par leur système racinaire, en plus de fournir une meilleure qualité de nourriture pour la faune.

Les fleurs de l'alpiste roseau, groupées au sommet de la tige, sont d'un brun violacé au début de l'été et deviennent beige au milieu de l'été.

Alpiste Roseau (début de l'été)



Alpiste Roseau (milieu de l'été)



Le **butome à ombelle** (*Butomus umbellatus*) est une plante aquatique émergente que l'on retrouve dans de très fortes proportions à certains endroits sur l'île Valdor. En effet, lorsque cette plante s'installe dans un milieu, elle couvre souvent plus de 50 % de ce dernier et cela nuit à la biodiversité.

Butome à ombelle



Hydrocharide grenouillette



L'**hydrocharide grenouillette** (*Hydrocharis morsus-ranae*), une plante aquatique flottante, ressemble à un petit nénuphar doté de fleurs blanches. Elle forme un tapis très dense et impénétrable qui bloque la lumière nécessaire à la croissance des autres plantes submergées. L'épais tapis végétal créé par cette plante nuit également aux mouvements des gros poissons et des canards plongeurs, car elle occupe parfois toute l'épaisseur de la nappe d'eau dans les secteurs peu profonds.



**Il est très important de limiter autant que possible la propagation de ces espèces.** Voici quelques conseils pour y parvenir :

- Évitez de transplanter ces espèces dans vos jardins, plates-bandes ou jardins d'eau.
- Évitez de les utiliser comme ornement, décoration ou camouflage, car même séchées, certaines portions de plantes peuvent être viables et la propager davantage.
- L'élimination sporadique d'une de ces plantes n'est pas recommandée puisqu'il est risqué de propager des fragments ou des graines.
- Assurez-vous de bien nettoyer tout ce qui peut contenir des traces de plantes avant de transférer du matériel d'un plan d'eau vers un autre (ex. : canot, kayak, bateau, moteur, remorque, véhicule tout-terrain...)
- Gardez en tête que ces plantes s'installent souvent dans des milieux altérés par les activités humaines (remblayage, creusage, enrichissement en nutriments, etc.). Donc, soyez vigilants !

## ATTENTION À LA RENOUÉE DU JAPON !

La **renouée du Japon**, une espèce exotique envahissante très agressive qui se propage rapidement, a été aperçue dans votre secteur. Cette plante a été introduite au Québec à des fins horticoles, puisqu'elle est plutôt jolie avec ses tiges rougeâtres qui ressemblent à du bambou et ses petites fleurs blanches en grappe. Mais ne vous y méprenez pas ! Une fois implantée, il s'agit d'une redoutable adversaire. Ses rhizomes (tiges souterraines) libèrent des toxines dans le sol qui empêchent les autres plantes de pousser. Les tiges peuvent aussi perforer l'asphalte et même les fondations d'une maison.



## FICHE DE TERRAIN



Plusieurs autres espèces floristiques ont été identifiées sur votre terrain. Voici donc un tableau résumé de la fiche terrain complétée lors de la visite de votre propriété.

Liste des espèces floristiques identifiées sur votre terrain	
Achillée millefeuille ( <i>Achillea millefolium</i> )	Lycope ( <i>Lycopus</i> sp.)
Aigremoine ( <i>Agrimonia</i> sp.)	Lysimaque ciliée ( <i>Lysimachia ciliata</i> )
Alpiste roseau ( <i>Phalaris arundinacea</i> )	Menthe ( <i>Mentha</i> sp.)
Amphicarpe bractéolée ( <i>Amphicarpa bracteata</i> )	Myosotis des marais ( <i>Myosotis scorpioides</i> )
Anémone du Canada ( <i>Anemone canadensis</i> )	Onoclée sensible ( <i>Onoclea sensibilis</i> )
Angélique noire-pourprée ( <i>Angelica atropurpurea</i> )	Orme ( <i>Ulmus</i> sp.)
Apios d'Amérique ( <i>Apios americana</i> )	Ortie du Canada ( <i>Laportea canadensis</i> )
Asclépiade commune ( <i>Asclepias syriaca</i> )	Peuplier deltoïde ( <i>Populus deltoides</i> )
Cerisier ( <i>Prunus</i> sp.)	Phragmite ( <i>Phragmites australis</i> )
Chêne rouge ( <i>Quercus rubra</i> )	Pigamon ( <i>Thalictrum</i> sp.)
Cornouiller stolonifère ( <i>Cornus stolonifera</i> )	Plantain majeur ( <i>Plantago major</i> )
Épiaire des marais ( <i>Stachys palustris</i> )	Prêle ( <i>Equisetum</i> sp.)
Érable argenté ( <i>Acer saccharinum</i> )	Prunelle vulgaire ( <i>Prunella vulgaris</i> )
Eupatoire maculée ( <i>Eupatorium maculatum</i> )	Salicaire pourpre ( <i>Lythrum salicaria</i> )
Fougère-femelle ( <i>Athyrium filix-femina</i> )	Scirpe d'Amérique ( <i>Schoenoplectus pungens</i> )
Frêne ( <i>Fraxinus</i> sp.)	Smilacine sp. ( <i>Smilacina</i> sp.)
Gaillard ( <i>Galium</i> sp.)	Trèfle des prés ( <i>Trifolium pratense</i> )
Impatiente du Cap ( <i>Impatiens capensis</i> )	Verge d'or ( <i>Solidago</i> sp.)
Iris ( <i>Iris</i> sp.)	Vesce Jargeau ( <i>Vicia cracca</i> )
Lis du Canada ( <i>Lilium canadense</i> )	Vigne des rivages ( <i>Vitis riparia</i> )

Anémone du Canada



Lysimaque cilié



Concombre sauvage



Galane glabre



Pontédérie cordée



Verge d'or



Lycope



Vesce jargeau



Sagittaire



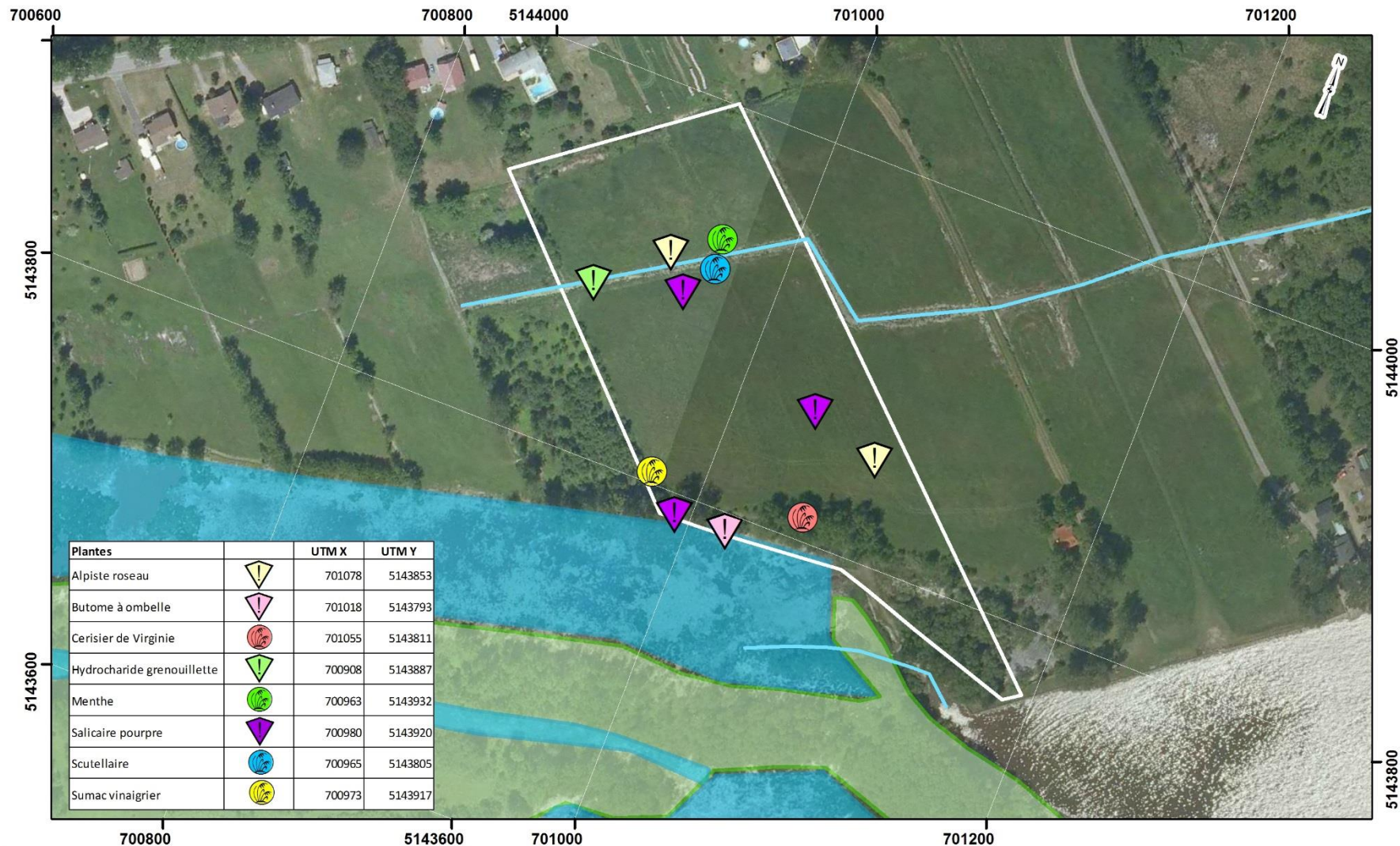
Épiaire



# Cartographie des occurrences de certaines espèces recensées

Monsieur et Madame X

rue Notre-Dame, Champlain



**Périmètre de protection**

- Marécage
- Marais
- Limites cadastrales
- Cours d'eau

0 12.5 25 50 75 100 Mètres  
NAD83 UTM Fuseau 18  
© Comité ZIP Les Deux Rives, 2015

Sources des données :  
Base de données topographiques du Québec au 1:20 000 (2000-2001)  
Canards Illimités Canada (2006)  
Limites cadastrales : MRC des Chenaux (2013)  
Orthophotographie de la MRC des Chenaux (2008)

## L'HERBIER AQUATIQUE ET LA FAUNE



### Herbier aquatique entre l'île Carignan et la rive



Une pêche expérimentale, effectuée à l'aide d'une seine, nous a permis de constater que plusieurs espèces de poissons viennent frayer dans l'herbier aquatique. Il s'agit d'une pouponnière importante et très riche en biodiversité. De plus, c'est le seul herbier aquatique présent sur la rive nord entre Trois-Rivières et Batiscan.

### Pêche à la seine dans l'herbier aquatique



## QUELQUES ESPÈCES DE POISSONS PÊCHÉES

**Perchaude**



**Omisco**



**Achigan**



**Meunier**



**Crapet soleil**



**Tanche \***



**Méné jaune**



**Brochet**



\* La tanche est une espèce exotique envahissante de plus en plus présente dans le fleuve.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2013, la **perchaude**, présente dans votre secteur, a fait l'objet d'un moratoire complet en ce qui concerne la pêche commerciale et sportive de cette espèce. D'abord restreint au lac Saint-Pierre, le moratoire s'est étendu à l'est du pont Laviolette jusqu'au quai de Batiscan en février 2013.

Perchaude



Le **méné d'herbe** (*Notropis bifrenatus*) est un petit poisson appartenant à la famille des Cyprinidés. Désigné vulnérable depuis 2009<sup>9</sup> au Québec, l'abondance de cette espèce semble être à la baisse dans plusieurs secteurs. Le déclin de ce poisson serait dû à une diminution de l'étendue des herbiers aquatiques ainsi qu'à une dégradation des habitats aquatiques. L'espèce a été signalée dans le secteur de l'île Valdor et de l'île Carignan en août 2008.

Méné d'herbe



[http://www2.dnr.cornell.edu/cek7/nyfish/Cyprinidae/bridle\\_shiner.html](http://www2.dnr.cornell.edu/cek7/nyfish/Cyprinidae/bridle_shiner.html)

Au niveau des amphibiens, nous avons pu observer des crapauds d'Amérique, des grenouilles vertes, une quantité impressionnante de grenouilles léopard, plusieurs ouaouarons et quelques rainettes. Cependant, d'autres espèces sont susceptibles d'être présentes dont, entre autres, la grenouille des bois, la salamandre à points bleus, la tortue peinte, le necture tacheté, le triton vert et la couleuvre rayée.

Triton vert



Salamandre à points bleus



Grenouille léopard



<sup>9</sup> MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2010) : *Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec*. [En ligne] :

<http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=80> (Août 2016).



### Grand héron

Le **Grand héron** (*Ardea herodias*)<sup>10</sup> est une espèce qui fréquente l'herbier aquatique de l'île Carignan. Il s'agit du plus grand héron du Canada. En effet, l'adulte mesure plus d'un mètre le cou allongé et pèse environ 2,5 kg. Cet oiseau exécute une parade nuptiale élaborée et possède un riche répertoire d'expressions gestuelles. C'est un chasseur patient qui, souvent, reste complètement immobile pendant plusieurs minutes avant d'attraper sa proie.

Il se nourrit principalement de petits poissons et à l'occasion, il mange aussi des mollusques et crustacés, des insectes, des rongeurs, des amphibiens (surtout des grenouilles), des reptiles et des petits oiseaux. Le grand héron peut vivre jusqu'à 17 ans.



### Pygargue à tête blanche



Autrefois connu sous le nom d'aigle à tête blanche, le **Pygargue à tête blanche** (*Haliaeetus leucocephalus*) a aussi pu être observé dans le secteur à l'étude. Il s'agit d'un oiseau de proie diurne qui niche dans la forêt mature. Le pygargue à tête blanche est l'emblème des États-Unis et son envergure peut atteindre près de 2,5 mètres<sup>11</sup>. Désigné vulnérable depuis 2003, cet oiseau, que l'on retrouve essentiellement en Amérique du Nord, connaît un haut taux de mortalité juvénile. En effet, moins de la moitié des jeunes atteignent l'âge adulte<sup>12</sup>. Le Pygargue à tête blanche se nourrit principalement de poissons, d'oiseaux aquatiques et de mammifères qu'il capture ou trouve morts.

<sup>10</sup> FAUNE ET FLORE DU PAYS (2013). *Le Grand héron*. [En ligne]: <http://www.hww.ca/fr/faune/oiseaux/le-grand-heron.html> (Août 2016).

<sup>11</sup> MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2010) : *Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec*. [En ligne] : <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=40> (Août 2016).

<sup>12</sup> FAUNE ET FLORE DU PAYS (2013). *Le Pygargue à tête blanche*. [En ligne]: <http://www.hww.ca/fr/faune/oiseaux/le-pygargue-a-tete-blanche.html> (Août 2016).

### Écureuil roux

Les mammifères susceptibles d'être présents dans les milieux humides de l'île Carignan et de l'île Valdor sont également nombreux. Nous pouvons penser au rat musqué, à la belette, au castor, à la moufette, au raton laveur, au renard, à l'écureuil et au cerf de Virginie, pour ne nommer qu'eux. Lors de nos visites terrain, nous avons d'ailleurs pu observer quelques écureuils roux, des rats musqués et plusieurs traces de ratons laveurs.



Les libellules sont également nombreuses dans le secteur à l'étude. Notons entre autres, la libellule gracieuse, le sympétrum éclairé et le sympétrum tardif. Les Libellules sont des insectes utiles, des éléments actifs de la chaîne alimentaire et de l'équilibre biologique des écosystèmes d'eau douce. Exclusivement prédateurs, leur régime alimentaire, au stade adulte, est composé d'insectes ailés. Au Québec, 146 espèces de libellules ont été recensées, mais il ne serait pas surprenant de voir ce nombre changer au cours des prochaines décennies; quelques espèces vivant dans les états américains, adjacents au Québec, pourraient envahir le sud de nos régions, à la faveur des changements climatiques<sup>13</sup>.

Libellule gracieuse



Sympétrum éclairé



Sympétrum tardif

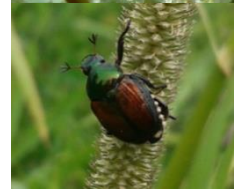


---

<sup>13</sup> ENTOMOFAUNE DU QUÉBEC INC. (2016). *Les libellules du Québec*. [En ligne] : <http://entomofaune.qc.ca/entomofaune/odonates/odoindex.html> (Août 2016).

Voici l'ensemble des espèces aperçues, pêchées ou entendues lors des visites terrains dans le secteur des îles Carignan et Valdor.

Liste des espèces fauniques identifiées dans le secteur	
Achigan à grande bouche ( <i>Micropterus salmoides</i> )	Oriole de Baltimore ( <i>Icterus galbula</i> )
Barbotte brune ( <i>Ameiurus nebulosus</i> )	Ouaouaron ( <i>Lithobates catesbeianus</i> )
Brochet ( <i>Esox sp.</i> )	Paruline à croupion jaune ( <i>Setophaga coronata</i> )
Bruant chanteur ( <i>Melospiza melodia</i> )	Paruline à gorge noire ( <i>Setophaga virens</i> )
Bruant familier ( <i>Spizella passerina</i> )	Paruline flamboyante ( <i>Setophaga ruticilla</i> )
Canard colvert ( <i>Anas platyrhynchos</i> )	Paruline jaune ( <i>Dendroica petechia</i> )
Cardinal rouge ( <i>Cardinalis cardinalis</i> )	Paruline masquée ( <i>Geothlypis trichas</i> )
Carouge à épaulettes ( <i>Agelaius phoeniceus</i> )	Perchaude ( <i>Perca flavescens</i> )
Cerf de Virginie ( <i>Odocoileus virginianus</i> )	Pic mineur ( <i>Picoides pubescens</i> )
Corneille d'Amérique ( <i>Corvus brachyrhynchos</i> )	Pioui de l'Est ( <i>Contopus virens</i> )
Crapaud d'Amérique ( <i>Anaxyrus americanus</i> )	Pygargue à tête blanche ( <i>Haliaeetus leucocephalus</i> )
Crapet soleil ( <i>Lepomis gibbosus</i> )	Quiscale bronzé ( <i>Quiscalus quiscula</i> )
Écureuil roux ( <i>Tamiasciurus hudsonicus</i> )	Rainette crucifère ( <i>Pseudacris crucifer</i> )
Étourneau sansonnet ( <i>Sturnus vulgaris</i> )	Raseux de terre ( <i>Etheostoma sp.</i> )
Geai bleu ( <i>Cyanocitta cristata</i> )	Raton laveur ( <i>Procyon lotor</i> )
Goéland ( <i>Larus</i> )	Scarabé japonais ( <i>Popillia japonica Newman</i> )
Grand héron ( <i>Ardea herodias</i> )	Sitelle ( <i>Sitta sp.</i> )
Grenouille léopard ( <i>Lithobates pipiens</i> )	Sympétrum éclairé ( <i>Sympetrum obtrusum</i> )
Grenouille verte ( <i>Rana clamitans</i> )	Sympétrum tardif ( <i>Sympetrum vicinum</i> )
Grive fauve ( <i>Catharus fuscescens</i> )	Tourterelle triste ( <i>Zenaida macroura</i> )
Libellule gracieuse ( <i>Libellula pulchella</i> )	Umbre de vase ( <i>Umbra limi</i> )
Merle d'Amérique ( <i>Turdus migratorius</i> )	Vice-Roi ( <i>Basilarchia archippus</i> )
Mésange à tête noire ( <i>Poecile atricapillus</i> )	Viréo aux yeux rouges ( <i>Vireo olivaceus</i> )
Omisco ( <i>Percopsis omiscomaycus</i> )	



Ouaouaron



Canard colvert



Oriole de Baltimore



Rainette crucifère



Paruline flamboyante (femelle)



Barbotte brune



Bruant chanteur

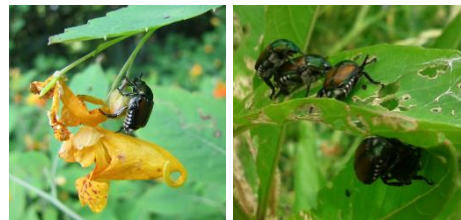


Vice-roi



## LE SCARABÉE JAPONAIS

Tout comme nous, vous avez sans doute remarqué la présence de nombreux scarabées japonais dans votre secteur. Voici donc quelques informations qui pourraient vous être utiles.



Le scarabée japonais est un insecte venu d'Asie dans les années 1930. Il mesure environ 1 centimètre et il est brun cuivre et vert métallique. Il affectionne particulièrement les arbres fruitiers, les vignes et les roses. Tout comme les vers blancs, il fait son nid dans les pelouses pour en sortir lorsque le temps est chaud et sec. L'insecte est particulièrement actif en juillet et en août, mais il est présent pendant toute l'année<sup>14</sup>.

Si vous désirez vous en débarrasser ou du moins en diminuer le nombre, sachez que les insecticides ont peu ou pas d'effet sur le scarabée japonais. De plus, l'insecte a très peu de prédateurs naturel. La meilleure solution demeure donc le piège. Deux types de pièges sont possibles. Le géranium des jardins (*pelargonium hortorum*) à fleurs blanches peut servir de "plante piège" contre le scarabée japonais<sup>15</sup>. Il semble que les scarabées soient attirés par cette plante et lorsque les adultes s'en nourrissent, ils s'intoxiquent et meurent. L'autre type de piège en est un vendu en magasin. Il s'agit d'un piège qui utilise les phéromones pour attirer les scarabées. Une fois ceux-ci capturés, il suffit de les noyer dans un peu d'eau savonneuse.

Piège à scarabée japonais



<http://www.aefglobal.com/fr/pelouse.html>

Le piège peut être utilisé pour attirer les scarabées à un endroit précis sur votre terrain et ainsi les éloigner de vos plates-bandes. Il faut cependant disposer d'un terrain suffisamment grand. Il est également possible de récolter les adultes à la main, pour ensuite les noyer ou de planter des espèces qui ne les attirent pas comme par exemple le lilas, le cornouiller ou le genévrier.

<sup>14</sup> RADIO CANADA (2012). *Le scarabée japonais fait des ravages dans les jardins*. [En ligne]: <http://www.radio-canada.ca/regions/ottawa/2012/07/28/007-scarabee-japonais-gatineau.shtml> (Août 2016).

<sup>15</sup> JARDINIER PARESSEUX (2016) *Pour contrôler le scarabée japonais*. [En ligne]: <https://jardinierparesseux.com/tag/scarabee-japonais/> (Août 2016).

## L'IMPORTANCE DU BOIS MORT



Au sein des forêts, les vieux arbres partiellement pourris, les arbres morts debout (chicots) et les débris ligneux au sol représentent des abris de qualité pour une vaste gamme d'espèces fauniques.

On estime que plus de 25 % des espèces de vertébrés forestiers (mammifères, oiseaux, salamandres, etc.) utilisent une forme ou l'autre de bois mort au cours de leur vie, sans compter tous les invertébrés, les végétaux et les champignons. À commencer par les pic-bois, qui sont en quelque sorte des travailleurs de la construction au service de toutes les espèces qui ne peuvent pas bâtir elles-mêmes leur logis. Leurs cavités abandonnées sont donc cruciales pour la survie de ces utilisateurs secondaires de cavités, au nombre desquels figure le canard branchu qui y construit son nid<sup>16</sup>.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le bois mort n'est pas utile seulement pour la faune. En effet, sa décomposition permet notamment d'enrichir le sol et de recycler les nutriments. La présence de bois mort dans votre forêt ne peut être que bénéfique ! Nous vous invitons donc à laisser le bois mort en place lorsque c'est possible.**



<sup>16</sup> NATURE-ACTION QUÉBEC (2008). *L'importance du bois mort*. [En ligne]: <http://nature-action.qc.ca/pamoc/pdfs/bois%20mort.pdf> (Août 2016).

## QUE FAIRE POUR PRÉSERVER VOS RICHESSES ?



En plus des conseils pour prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes mentionnés dans la section « *Les indésirables* », voici d'autres recommandations à suivre pour préserver le milieu humide en bordure de votre propriété. Ces recommandations s'appliquent dans la zone de protection identifiée sur votre carte.

- Éviter de drainer ou de remblayer votre terrain dans la zone de protection afin de préserver l'intégrité du milieu humide et de prévenir la propagation d'espèces invasives ;
- Éviter de circuler en véhicule motorisé dans la zone de protection afin de ne pas perturber ce milieu fragile et de ne pas déranger la faune ;

Selon l'article 4 du **Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles** :

« La circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages, situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent... Cependant le présent article n'a pas pour effet d'empêcher l'exercice d'activités reliées à la chasse, à la pêche ou au piégeage qui sont pratiquées légalement. »

- Éviter la cueillette excessive des plantes vulnérables telles que la fougère-à-l'autruche. Respecter la norme prescrite pour cette espèce, soit cinq spécimens entiers ;
- Lorsqu'il ne nuit pas à votre sécurité, éviter de ramasser le bois mort, il regorge de vie !
- Éviter le déboisement, car cela nuit à la connectivité entre les habitats fauniques. Les animaux ont besoin de corridors boisés suffisamment larges pour se déplacer.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La circulation en véhicules tout-terrains le long des berges et sur les plages peut nuire à l'habitat du poisson et endommager l'habitat de nombreuses autres espèces sauvages qui vivent près de l'eau (écrasement des œufs, perte de végétation qui sert de refuge aux poissons, diminution de la qualité de l'eau, etc.). Les oiseaux de rivage, les oiseaux qui nichent à terre, les petits mammifères et les plantes dépendent de ces endroits<sup>17</sup>.

De plus, la compaction du sol empêche la végétation de repousser. Alors, soyez vigilants et aidez-nous à préserver vos richesses !



<sup>17</sup> PÊCHES ET OCÉANS CANADA (2013) : *L'habitat du poisson et les véhicules tout-terrains – Pratiques favorables au poisson et à son habitat*. [En ligne]: <http://www.nfl.dfo-mpo.gc.ca/f0005494> (Novembre 2013).

## D'AUTRES RECOMMANDATIONS...

Une action qu'il vous est possible de faire pour préserver votre milieu humide est de maintenir une bande riveraine en bordure des cours d'eau ou des milieux humides présents sur votre terrain. Selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, une bande de 10 mètres en bordure du cours d'eau, mesurée à partir de la ligne des hautes eaux, doit demeurer naturelle. Toujours selon la politique, voici quelques suggestions à l'intention des villégiateurs<sup>18</sup> :

- Plantez ou ensemencez des végétaux indigènes adaptés aux rives (herbacées, arbustes et arbres) ou laissez la nature suivre son cours. Le gazon est à proscrire dans les bandes riveraines ; (ex : Myrique beaumier, aronie noire, spirée à feuilles larges)
- Stabilisez les rives dégradées au moyen de techniques de construction végétales utilisant par exemple des fagots ou des fascines à base de saule afin de prévenir l'érosion. Attention ! L'avis d'un spécialiste et un permis municipal sont requis pour stabiliser des rives, peu importe la technique utilisée ;
- Évitez ou réduisez l'utilisation de fertilisants et de pesticides sur votre terrain ;
- Limitez l'imperméabilisation des surfaces sur votre terrain et détournez les eaux de ruissellement vers les zones de végétation situées à une bonne distance du cours d'eau, en particulier dans les pentes ;
- Assurez-vous d'avoir des installations septiques conformes à la réglementation et bien entretenues.



Myrique beaumier



Aronie noire

<sup>18</sup> MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (2016) : *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. [En ligne]: <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/rives/richeesse/index.htm> (Octobre 2016).

## DECLARATION D'INTENTION



Nom du (des) propriétaires \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_ reconnais la valeur exceptionnelle de l'herbier aquatique de l'île Carignan et, en tant que propriétaire d'un terrain en bordure de ce milieu humide, désire faire ma part pour la préservation de cette richesse.

Je suis conscient que les activités tenues à proximité de ce milieu humide ont un impact important sur la faune et la flore. Ainsi, dans la mesure du possible, je m'engage moralement à conserver l'aspect naturel de ma propriété en maintenant les conditions écologiques essentielles aux espèces qui l'habitent et en m'efforçant d'appliquer les recommandations faites dans ce cahier du propriétaire.

\_\_\_\_\_  
**Signature du propriétaire**

\_\_\_\_\_  
**Date**

Le Comité Zip Les Deux Rives s'engage, dans les limites de ses capacités, à vous appuyer sur le plan technique dans vos intentions de conservation ou de mise en valeur de votre milieu humide.

\_\_\_\_\_  
**Signature du représentant du Comité ZIP Les Deux Rives**

\_\_\_\_\_  
**Date**

Note : Cet engagement n'a pas de valeur juridique ; il s'agit d'un engagement moral qui repose sur l'honneur. Il est valide pour la durée de temps que vous désirez et ne prend plus effet lors d'une vente ou d'un legs.





## NOTES PERSONNELLES

**Nous vous invitons à nous transmettre toute observation permettant de bonifier nos connaissances de la faune et de la flore de votre secteur ([administration@zip2r.org](mailto:administration@zip2r.org)).**

Date	Localisation	Observation

## NOTES PERSONNELLES



Date	Localisation	Observation

## Aidez-nous à protéger les chauves-souris !

Afin de mieux connaître l'état des populations de chauves-souris au Québec et d'évaluer les impacts du syndrome du museau blanc (SMB), le Ministère a établi un nouveau réseau de suivi des colonies de chauves-souris. Le public est donc invité à collaborer à ce réseau en signalant les sites utilisés par des colonies de chauves-souris durant l'été (greniers de maison, hangar, etc...).



Pour signaler un site, ou en apprendre davantage sur ces petits êtres fascinants, visitez le <http://www.chauve-souris.ca/>.

Votre implication peut faire une réelle différence pour nous aider à mieux conserver les chauves-souris du Québec !